



MORALE ET ÉTHIQUE DANS LE RENSEIGNEMENT : LE POINT DE VUE DU KGB/SVR

Colonel Igor PRELIN

Rapport de recherche #30

Novembre 2021

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Le colonel **Igor Nicolaevich Prelin** a servi toute sa carrière (1962-1991) au KGB où il a occupé successivement des fonctions au Service de contre-espionnage, au Service de renseignement (Guinée, Sénégal, Angola), à l'École de renseignement – en tant que professeur il a eu Vladimir Poutine parmi ses élèves – et comme officier de presse du dernier président du KGB, le général Kriouchkov.

De 1995 à 1998, le colonel Prelin est expert auprès du Comité de la Sécurité et de la Défense du Conseil de la Fédération de Russie (Moscou). Depuis, il consacre son temps à l'écriture d'essais, de romans et de scénarios, tout en poursuivant en parallèle une « carrière » d'escrimeur international.

Igor Prelin est membre du collège des conseillers internationaux du Centre Français de Recherche sur le renseignement (CF2R), au profit duquel il a déjà publié :

- *Les services de renseignement soviétiques et russes : considérations historiques*, Rapport de recherche n° 28, CF2R, avril 2021.

<https://cf2r.org/recherche/les-services-de-renseignement-sovietiques-et-russes-considerations-historiques/>

- « La chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne : réflexions et conclusions du KGB », *Tribune libre* n° 5, CF2R, décembre 2009.

<https://cf2r.org/tribune/la-chute-du-mur-de-berlin-et-la-reunification-de-l-allemande-reflexions-et-conclusions-du-kgb/>

ABOUT THE AUTHOR

Colonel Igor Nicolaevich Prelin served his entire career (1962-1991) in the KGB, where he successively held positions in the Counterintelligence Service, the Intelligence Service (Guinea, Senegal, Angola), the Intelligence School - as a professor, he had Vladimir Putin among his students - and as press officer to the last KGB president, General Kriushkov.

From 1995 to 1998, Colonel Prelin was an expert at the Committee on Security and Defense of the Council of the Russian Federation (Moscow). Since then, he has devoted his time to writing essays, novels and screenplays, while pursuing a "career" as an international fencer.

Igor Prelin is a member of the College of International Advisors of the Centre Français de Recherche sur le renseignement (CF2R), for which he has already published :

- *Les services de renseignement soviétiques et russes : considérations historiques* (Historical Considerations on Soviet and Russian Intelligence Services), Research Paper n° 28, CF2R, avril 2021.

<https://cf2r.org/recherche/les-services-de-renseignement-sovietiques-et-russes-considerations-historiques/>

- « La chute du mur de Berlin et la réunification de l'Allemagne : réflexions et conclusions du KGB » (« The Fall of the Berlin Wall and the Reunification of Germany : Reflections and Conclusions of the KGB »), *Tribune libre* n° 5, CF2R, décembre 2009.

<https://cf2r.org/tribune/la-chute-du-mur-de-berlin-et-la-reunification-de-l-allemande-reflexions-et-conclusions-du-kgb/>

RÉSUMÉ

MORALE ET ÉTHIQUE DANS LE RENSEIGNEMENT : LE POINT DE VUE DU KGB/SVR

Un officier de renseignement, de par sa profession, est autorisé par l'Etat à commettre des actes qui, dans tous les pays, sont considérés comme des crimes graves par le code pénal, lequel réprime sévèrement l'espionnage. Dans le cadre de son travail opérationnel, un officier de renseignement doit accepter de commettre des actes répréhensibles du point de vue de la morale pour recruter des agents, c'est-à-dire pousser des individus à trahir. De plus, le recrutement se fait très souvent en ciblant les faiblesses et les vices humains, c'est-dire en recourant à la corruption, au chantage, aux menaces et aux pressions psychologiques.

Depuis le début du XX^e siècle, les services de renseignement doivent s'adapter à un environnement sociétal qui a connu de nombreuses évolutions majeures, notamment en matière de gouvernance et de mœurs. Aujourd'hui, les officiers traitants sont confrontés à des situations dans lesquelles ils doivent prendre en considération, non seulement des aspects purement opérationnels, mais également des questions philosophiques et des comportements individuels et collectifs nouveaux. Le métier et ses pratiques connaissent donc des bouleversements et de nouvelles questions se posent.

Existe-t-il une morale dans le renseignement ? Cette profession est-elle compatible avec les valeurs et les idéaux modernes ? Comment justifier les méthodes et les moyens employés ? Est-il permis de tromper et manipuler même au nom d'intérêts « supérieurs » ?

Malheureusement le débat sur la morale et l'éthique dans le renseignement est largement faussé par une méconnaissance profonde de la réalité de cette profession « hors norme ». Sa perception est le plus souvent erronée et provient généralement de la vision qu'en donnent médias, romans et films.

Pourtant, l'exigence éthique est un enjeu important pour les services eux-mêmes. Un métier aussi exigeant et particulier ne peut être exercé sans que les opérateurs ne disposent eux-mêmes d'une solide armature morale et d'un code de conduite leur donnant d'indispensables repères afin de ne pas sombrer dans la schizophrénie, la paranoïa ou la délinquance incontrôlée. Comme l'illustre ce rapport, les femmes et les hommes du renseignement respectent des règles et leur profession n'est nullement dénuée d'éthique.

EXECUTIVE SUMMARY

MORALITY AND ETHICS IN INTELLIGENCE : THE KGB/SVR PERSPECTIVE

An intelligence officer, by profession, is authorized by the state to commit acts that in all countries are considered serious crimes under the criminal code, which severely punishes espionage. As part of his operational work, a case officer must be willing to commit morally reprehensible acts in order to recruit assets, i.e. to induce individuals to betray. Moreover, recruitment is very often done by targeting human weaknesses and vices, i.e. through bribery, blackmail, threats and psychological pressure.

Since the beginning of the 21st century, intelligence services have had to adapt to a societal environment that has undergone many major changes, particularly in terms of governance and morals. Today, intelligence officers are confronted with situations in which they must take into consideration not only purely operational aspects, but also philosophical questions and new individual and collective behaviours. The profession and its practices are therefore undergoing upheaval and new questions are arising.

Is there a moral code in intelligence ? Is this profession compatible with modern values and ideals ? How can the methods and means used be justified ? Is it allowed to deceive and manipulate even in the name of 'higher' interests ?

Unfortunately, the debate on morality and ethics in intelligence is largely distorted by a deep misunderstanding of this 'extraordinary' profession. Its perception is most often erroneous and generally comes from the vision given by the media, novels and films.

However, the ethical requirement is an important issue for the agencies themselves. Such a demanding and special profession cannot be carried out without the operators themselves having a solid moral framework and a code of conduct that gives them indispensable strong landmarks so that they do not lapse sink into schizophrenia, paranoia or uncontrolled delinquency. As this report illustrates, the women and men of intelligence respect rules and their profession is by no means devoid of ethics.

AVERTISSEMENT	6
INTRODUCTION	7
1. LE PLUS VIEUX MÉTIER DU MONDE	8
2. CONTRAINTES ET DILEMMES MORAUX D'UN MÉTIER TRÈS PARTICULIER	9
L'ART DÉLICAT DE MENTIR ET DE POUSSER À TRAHIR	9
LA DIFFICILE SÉLECTION DES CANDIDATS-ESPIONS	11
DE LA MORALITÉ DES AGENTS	12
DES IDÉES REÇUES QUI ONT LA VIE DURE	12
3. RÈGLES ÉTHIQUES ÉCRITES ET NON ÉCRITES	14
L'INDISPENSABLE RESPECT DU SECRET	14
LE CONTRÔLE DU RECRUTEMENT ET L'ENREGISTREMENT DES AGENTS	14
LA PROTECTION DES AGENTS	15
LA PROTECTION DES OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT	15
LE SAUVETAGE DES OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT ET DES AGENTS	16
LE RESPECT DE L'ADVERSAIRE	17
4. DES IMPONDÉRABLES INÉVITABLES	18
MALADRESSES ET DÉNI DES AUTORITÉS	18
LA TRAHISON	19
CONCLUSION	21

6 AVERTISSEMENT

Après ses travaux sur les services belges¹, d'Asie du Sud² et algériens³, c'est la seconde fois que le CF2R publie un rapport de recherche consacré aux services soviétiques et russes, grâce à la contribution du colonel Igor Prelin. Le CF2R n'apporte ni approbation, ni improbation à ce texte, qu'il considère comme très intéressant pour la réflexion sur l'éthique et la morale dans le renseignement, ainsi que pour la connaissance de l'histoire des services de renseignement soviétiques puis russes.

¹ *Des femmes dans le renseignement belge : un défi permanent*, Rapport de recherche n° 17, CF2R, avril 2016,
<https://cf2r.org/recherche/des-femmes-dans-le-renseignement-belge-un-defi-permanent-2/>

² *Général Alain Lamballe, Les services de renseignement et de sécurité d'Asie du Sud*, Rapport de recherche n° 20, CF2R, juillet 2017,
<https://cf2r.org/recherche/les-services-de-renseignement-et-de-securite-dasie-du-sud/>

³ *Mounir Abi, Algérie : les services de renseignement sacrifiés sur l'autel de la politique*, Rapport de recherche n° 26, CF2R, février 2020,
<https://cf2r.org/recherche/algerie-les-services-de-renseignement-sacrifies-sur-lautel-de-la-politique/>

INTRODUCTION

Il est extrêmement difficile de discuter de morale et d'éthique dans le renseignement, car il est pratiquement impossible de parvenir à une vision universelle du sujet qui conviendrait à tous les pays et à toutes les époques. Tous les États diffèrent dans leurs systèmes politiques et sociaux, ont des lois qui leur sont propres, des traditions et des modes de vie différents, une religion et des coutumes diverses, une morale, des normes et une opinion publique particulières, et ont des perceptions différentes de ce qui est acceptable et de ce qui ne l'est pas dans les relations interpersonnelles et interétatiques.

En outre, tous ces facteurs varient dès lors qu'un État se trouve en guerre ou en paix, car les lois du temps de guerre sont fondamentalement différentes de celles du temps de paix. Personne ne conteste le fait qu'en période de conflit, il n'y a pas de morale et qu'il ne peut y en avoir : il n'y a que l'opportunité ; et le principal problème moral-éthique est la préservation de la vie des soldats. Et si les informations obtenues par les services de renseignement – quelle que soit la manière dont elles ont été acquises – y contribuent, alors il n'y a rien de mal à transgresser éthique et morale, d'autant plus que l'ennemi fait de même.

Toutefois, en ce début de XXI^e siècle, les services de renseignement évoluent dans un contexte qui a connu de nombreuses évolutions majeures. Les très efficaces leviers (patriotisme, idéologie, etc.) grâce auxquels s'effectuaient jusqu'alors le recrutement d'agents ne fonctionnent plus. Depuis que l'Union soviétique a disparu et que l'idéologie marxiste-léniniste a perdu de son importance, l'utilisation de la base idéologique pour le recrutement s'est trouvée considérablement réduite¹. Par ailleurs, la « tolérance » sociétale a atteint un niveau incroyable : l'homosexualité est devenue presque banale, les mariages entre personnes de même sexe sont de plus en plus fréquents, etc. Cette évolution des mœurs a contribué à réduire les leviers psychologiques que pouvaient exploiter les recruteurs.

Aujourd'hui, les officiers traitants sont ainsi confrontés à des situations que personne ne pouvait imaginer dans un passé récent. Ils doivent prendre en considération, non seulement de questions purement opérationnelles, mais aussi des questions philosophiques et des comportements et des valeurs nouvelles...

Comment, par exemple, concilier les intérêts des États et la nécessaire protection des secrets, la recherche clandestine et les opérations illégales avec les principes modernes d'ouverture, de transparence, de démocratie, de liberté ?

Existe-t-il une morale dans le renseignement ? Cette profession est-elle compatible avec les valeurs modernes et les idéaux universels ? Est-il permis de tromper, manipuler, trahir... même au nom d'intérêts « supérieurs » ?

De très nombreuses personnes aimeraient obtenir des réponses claires à ces questions. En premier lieu, les jeunes qui envisagent de faire du renseignement leur profession, y vouant leur vie et leur destin. Ensuite, ceux qui ont déjà fait ce choix, ont achevé leur formation spécialisée et qui cherchent dorénavant leur voie dans le service de renseignement et tentent de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises. Plus que beaucoup d'autres, ils ont besoin de se forger des repères moraux clairs, de renforcer leur conviction de l'importance de la profession qu'ils ont choisie, de se convaincre de la noblesse des objectifs du renseignement, de la légitimité et de l'acceptabilité des méthodes et des moyens par lesquels un service résout les problèmes auxquels il est confronté.

Ces réponses sont également nécessaires pour que le grand public puisse se faire une opinion objective quant aux règles écrites et non écrites qui régissent le travail d'un service de renseignement, sur les principes auxquels il se réfère lorsqu'il combat ses ennemis comme pour ses relations avec le monde environnant.

Ceci est d'autant plus important que de tout temps – et ces dernières années en particulier – les activités de renseignement ont fait l'objet de critiques virulentes de la part des soi-disant « milieux libéraux ». Il est donc important de donner aux membres des services des arguments solides leur permettant de renforcer leur conviction et de répondre à ces critiques dans les différentes discussions ou débats publics sur le rôle du renseignement dans le monde moderne.

Aussi, je me propose, dans le présent document, d'apporter des éléments sur la morale et l'éthique telles qu'elles existaient dans les services de renseignement soviétiques et ce qui les différencie par rapport aux services de renseignement russes d'aujourd'hui. Malheureusement, il est impossible, en quelques pages, de donner des réponses détaillées à toutes les questions. Je vais toutefois essayer, dans la mesure du possible, de répondre aux plus essentielles.

¹ Voir à ce sujet Igor Prelin, *Les services de renseignement soviétiques et russes : considérations historiques, Rapport de recherche n° 28, CF2R, avril 2021.* <https://cf2r.org/recherche/les-services-de-renseignement-sovietiques-et-russes-considerations-historiques/>

1. LE PLUS VIEUX MÉTIER DU MONDE

Comme le disait un sage : « *Si vous ne savez pas par où commencer, commencez par le début* », c'est-à-dire par les sources. Celles-ci sont pour nous les premiers documents témoignant des pratiques des époques passées.

Rappelons d'abord l'essentiel : le renseignement est l'activité la plus ancienne de la société humaine. Ses traces remontent à plusieurs millénaires. Ainsi, la Bible est la plus ancienne source historique évoquant, non pas la théorie du renseignement, mais des opérations spécifiques mettant en œuvre l'ensemble des techniques de renseignement et de contre-espionnage. En voici plusieurs exemples :

- Noé, après navigué pendant quarante jours et quarante nuits à travers les eaux du déluge ne risqua pas inconsidérément la vie des nombreuses espèces « pures » et « impures » embarquées à bord de son navire. Il envoya d'abord un corbeau pour savoir si l'eau avait quitté la terre ; mais celui-ci revint bredouille. Noé lâcha ensuite une colombe, également en vain. Sept jours plus tard, il envoya de nouveau la colombe, qui revint avec un rameau d'olivier dans son bec. C'est ainsi que Noé sut que les eaux s'étaient retirées et échoua son arche sur le mont Ararat. Si l'on y réfléchit, il s'agit d'un exemple classique de reconnaissance, utilisant les moyens techniques disponibles à l'époque.

- Le Livre des Nombres raconte comment, après l'exode d'Égypte, périlleux, pénible et dangereux, les enfants d'Israël conduits par Moïse, s'arrêtèrent dans le désert de Faran, au milieu de la péninsule du Sinaï. Un territoire inconnu s'étendait devant eux et personne ne savait ce qui les y attendait. Moïse fut alors chargé par le Seigneur d'envoyer des hommes à la recherche du pays de Canaan, que Dieu avait donné aux enfants d'Israël. Il chargea alors des éclaireurs de recueillir des informations dans trois directions. Les rapports qu'ils lui firent de leurs missions comprenaient une description très précise des peuples vivant sur place, de l'importance des villes et de leurs fortifications, une présentation des activités économiques observées et des échantillons de produits agricoles.

- De même, la façon dont le roi israélite David - qui, dans sa jeunesse, avait vaincu le géant Goliath avec sa fronde - découvrit un complot visant à le renverser, organisé par son fils Absalom, pourrait bien figurer dans un manuel destiné aux écoles du renseignement modernes. C'est un exemple d'opération à plusieurs volets mettant en œuvre de nombreuses techniques d'espionnage.

- Enfin, dans les opérations de renseignement citées dans la Bible, les femmes ont joué un rôle actif. L'utilisation d'une prostituée nommée Ra'av par les éclaireurs de Josué envoyés dans Jéricho assiégée en est un bel exemple. Un autre est celui du recrutement d'une femme nommée Dalilah dans le Livre des Juges. A sa quatrième tentative elle parvint à séduire Samson, le priver de son « grand pouvoir » en lui rasant les cheveux, permettant ensuite permis aux Philistins de le capturer.

Le renseignement a été ensuite abordé dans le traité de stratégie de Sun Tzu, *L'Art de la guerre* (Chine, VI^e siècle avant J.-C.) et l'*Arthashastra*, le traité politique de Kautilya (Inde, IV^e siècle avant J.-C.). Au cours des siècles suivants, de grands commandants comme Alexandre le Grand, Hannibal et Jules César, puis après eux de nombreux empereurs, rois et généraux, recoururent systématiquement au renseignement et y attachèrent une grande importance.

Ces exemples tirés de l'histoire antique devraient nous inciter à parler du renseignement avec respect et sérieux, comme d'une activité ancienne, sérieuse et professionnelle, comme d'un concentré connu de sagesse et de culture universels.

Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, il est possible d'observer de nombreux exemples de techniques professionnelles : vérification afin de déterminer la fiabilité de telle ou telle personne, signaux conventionnels pour avertir d'un danger, mesures actives pour influencer l'ennemi, recrutement d'informateurs de toute origine, surveillance secrète etc. Toutes ces méthodes étaient déjà employées par les organisations du renseignement de l'Antiquité. Aucun service spécial au monde ne peut accomplir pleinement et efficacement ses tâches sans recourir à ces techniques. Enlevez l'arme à un soldat, ne lui laissez que des jumelles, une gourde et une bouilloire... et il sera sans défense sur le champ de bataille contre l'ennemi. Il convient donc de dire sans ambiguïté que seule l'utilisation par les services spéciaux de tout cet arsenal des techniques et de moyens opérationnels définit leur nature et fait d'eux ce qu'ils sont. Sans cela, ils seraient tout sauf des services spéciaux.

Il existe de nombreux autres exemples de l'importance accordée au renseignement par les grands dirigeants au XX^e siècle. Par exemple, les démarches des services secrets britanniques de 1932 à 1943 afin de recruter l'ambassadeur soviétique à Londres, Maisky, sont devenues publiques. Cette opération d'espionnage était dirigée par Winston Churchill lui-même. De même, rappelons que George Bush père a été directeur de la CIA (1976-1977) avant de devenir président des États-Unis (1989-1993) ; que Yuri Andropov, secrétaire général du Comité central du PCUS¹ (1982-1984) a été le directeur du KGB pendant quinze ans (1967-1982) ; et que l'actuel président russe, Vladimir Poutine, est également un ancien officier de renseignement et fut directeur du FSB (1998-1999).

Ainsi, des temps bibliques à nos jours, tout au long de l'histoire de l'humanité, aucune activité n'a suscité autant d'intérêt de la part du public et généré autant de jugements contradictoires que le renseignement. Le fait est qu'être un « espion » est une profession unique, comparable à aucune autre activité.

¹ Parti communiste d'Union soviétique

2. CONTRAINTES ET DILEMMES MORAUX D'UN MÉTIER TRÈS PARTICULIER

La vie en général est pleine de paradoxes. Mais la vie d'un officier de renseignement l'est plus encore. Il est le seul à être officiellement autorisé à commettre des actes qui, dans tous les pays, sont considérés comme des crimes graves par le code pénal qui réprime sévèrement l'espionnage. En effet, un « espion » est un criminel aux yeux de la loi.

La formation d'un officier du renseignement est fondamentalement différente de celle des membres des services de sécurité. Si l'on apprend à l'opérateur d'un service de contre-espionnage ou à un policier à résoudre des crimes, on enseigne à un officier de renseignement comment les commettre. Et le plus surprenant, c'est que tout cela se fait sur une base légale, au nom et au profit de l'État qui lui accorde par avance indulgence pour toutes les infractions qu'il commettra au cours de sa carrière. Et plus un officier de renseignement fera correctement son travail – c'est-à-dire plus il réussira à espionner, à voler des documents secrets à une institution, une ambassade ou une entreprise –, plus il recevra honneurs et récompenses de son gouvernement, et plus il sera reconnu et honoré par le peuple de son pays. Mais s'il est considéré comme un héros et est un homme respecté chez lui, il reste un ennemi et un criminel aux yeux de l'État contre lequel il travaille. Il n'y a pas de contradiction dans cet apparent paradoxe car, en l'occurrence, les deux parties ont raison.

À cet égard, en 1993, le procès de Markus Wolf, de l'ancien chef des services de renseignement extérieur du ministère de la Sécurité d'État de RDA¹ – considéré à juste titre comme l'un des espions les plus éminents du siècle dernier –, est révélateur puisqu'il a été accusé par les procureurs allemands d'avoir incité personnellement de nombreux citoyens de la République fédérale allemande à commettre des actes de trahison et d'espionnage.

Ainsi, alors que tous les services chargés de la sécurité de l'État sont des organismes chargés de faire respecter la loi, le service de renseignement, de par ses activités, est un organisme « délinquant » ! Aussi, tout État, lorsqu'il forme une personne à la profession d'espion assume une grande responsabilité morale et juridique quant à son sort futur.

Par conséquent, tout État qui considère qu'il est nécessaire d'avoir des services spéciaux pour assurer sa sécurité et qui est prêt à consentir l'effort financier adéquat pour garantir leur efficacité, doit également leur accorder le droit de recourir à tous ces moyens et méthodes clandestins dans leur activité opérationnelle et les protéger de toute poursuite pénale pour les actions effectuées dans le cadre de leurs

missions, à sa demande. Si l'État restreint le droit des services de renseignement d'utiliser certains moyens opérationnels, il sera inévitablement confronté à la nécessité de restreindre les tâches assignées aux services de renseignement et ne pourra pas exiger plus que ce qu'ils peuvent faire dans le cadre de ces limites.

Une bonne illustration de ce phénomène a été observable en Russie après l'effondrement de l'Union soviétique. Les « jeunes réformateurs », arrivés au pouvoir, soit parce qu'ils étaient athées et n'avaient jamais lu l'Ancien ni le Nouveau Testament – et ne connaissaient pas l'expérience humaine racontée dans ces textes –, soit en raison de leur incompétence crasse en matière de gestion de l'État et de la sécurité publique, ont essayé d'abandonner les méthodes de travail des services de sécurité qui leur semblaient odieuses et ont commencé à détruire le système qui avait été créé au fil des décennies. De même, de nombreuses personnes nommées à des postes à responsabilité mais n'ayant jamais travaillé dans le renseignement, se sont exprimées publiquement, dans un élan de ferveur démocratique, de la manière suivante : « *Quelle horreur ! Quelle honte ! Il s'avère que la KGB utilisait des mouchards et des informateurs. Il a également mis des téléphones sur écoute, installé des microphones partout et lu les lettres des autres ! Nous devons mettre un terme à cela maintenant ! Nous nous passerons d'agents et d'agents techniques. Ils n'ont pas leur place dans un État démocratique régi par l'État de droit !* »

Mais la Russie a rapidement été submergée par une vague sans précédent de criminalité organisée, de terrorisme, de trafic de drogue et de corruption, devant laquelle les services de sécurité neutralisés étaient impuissants, ce qui a rapidement dégrisé ceux qui avaient si hâtivement tenté d'abandonner l'emploi des méthodes et techniques ancestrales du recrutement et de la direction d'agents.

L'ART DÉLICAT DE MENTIR ET DE POUSSER À TRAHIR

Dans le cadre de son travail opérationnel, un officier de renseignement doit accepter de commettre des actes répréhensibles du point de vue de la morale pour recruter des agents, c'est-à-dire pour pousser des individus à trahir. De plus, le recrutement se fait très souvent en ciblant les faiblesses et les vices humains, c'est-à-dire en recourant à la corruption, au chantage, aux menaces et aux pressions psychologiques, ce qui peut poser des problèmes de conscience.

¹ Le plus souvent désigné sous l'abréviation de Stasi.

Les officiers de renseignement qui ont effectué de nombreux recrutements de sources savent combien il est difficile – surtout la première fois –, de développer une relation formelle ou amicale avec une cible dans un but opérationnel, puis de passer d'un bavardage futile sur des sujets neutres à la requête d'informations intéressant les services de renseignement, par exemple en lui demandant d'apporter un document secret à la prochaine rencontre.

Souvent les responsables opérationnels, lorsqu'ils évaluent de manière critique les aptitudes d'un membre de leur service au recrutement, perçoivent à tort ses difficultés à consolider la relation comme une manifestation de timidité ou d'incompétence. En réalité, le problème n'est pas tant la peur d'une éventuelle rupture de la relation qui pourrait s'ensuivre – si le travail préparatoire concernant la cible a été bien fait, le risque est en fait minime –, mais plutôt l'hésitation à franchir le pas qui sépare une relation normale d'une relation criminelle.

Tous les officiers ne parviennent pas à franchir cette barrière morale invisible et à accepter le fait qu'ils sont désormais passés de la catégorie de diplomate ou de journaliste à celle de criminel d'État. Certains n'y parviennent jamais et sont contraints d'abandonner définitivement le recrutement et de chercher une autre fonction dans le renseignement.

Par ailleurs, pour voler des secrets d'État, un officier de renseignement doit écouter aux portes, épier, surveiller, mentir, tromper... c'est-à-dire faire des choses « sales ». Mais il doit le faire de manière à ne pas se salir soi-même. Il s'avère donc qu'il doit être un individu capable de transgresser des règles morales tout en demeurant une personne décente dans sa vie normale. Les Anglais ont un bon dicton à ce sujet : « *le renseignement est une profession si sale que seuls les vrais gentlemen devraient s'y adonner* ».

Au cours de ses activités professionnelles, un officier de renseignement est ainsi constamment confronté au phénomène de la double moralité : une loyauté et une honnêteté extrêmes envers les siens et une permissivité morale totale vis-à-vis des autres. Ce phénomène provoque une forte pression psychologique et peut entraîner des troubles mentaux, pouvant aller jusqu'à la psychose maniaque ou au dédoublement de personnalité. Seules les personnes ayant une personnalité solide et équilibrée, sachant séparer le personnel du professionnel, sont capables d'échapper à de telles dérives.

Ce dédoublement de la moralité est particulièrement marqué dans les activités de contre-espionnage à l'étranger, lesquelles ont pour but d'identifier les traîtres au sein de son propre service et les agents ennemis parmi les citoyens de son pays d'origine. Les membres du contre-espionnage extérieur doivent mener parallèlement deux types d'activités opérationnelles

opposées : recruter des employés des services de renseignement étrangers (contre-espionnage offensif) – c'est l'activité de renseignement la plus complexe et la plus risquée car elle consiste à recruter des professionnels adverses –, et simultanément démasquer les agents ennemis dans son propre camp, c'est-à-dire mener des activités de contre-espionnage défensif ! Ainsi, pour combattre efficacement l'espionnage adverse à l'étranger, un officier du contre-espionnage extérieur doit lui-même se livrer à l'espionnage !

Le monde du renseignement est donc psychologiquement particulièrement complexe. À titre de comparaison, les choses sont plus « simples » dans le milieu criminel : un voleur vole et a une psychologie criminelle de voleur et une morale correspondante. Un criminel commet un crime pour des raisons personnelles ou mercantiles, il n'a pas de remords et ne ressent aucun stress à commettre ses méfaits.

Au contraire, un officier de renseignement est amené à commettre divers actes illégaux aux yeux de la loi et de la morale, non pas pour lui-même, mais sur les instructions et au profit de son gouvernement. Comme l'a déclaré un professionnel faisant autorité, « *un agent de renseignement est un homme qui a crucifié sa conscience pour le bien de sa patrie* ». Par conséquent, « l'espion », malgré son appartenance apparente au monde criminel, doit avoir une haute moralité et une éthique de comportement irréprochable ; il doit être patriote, prêt à sacrifier beaucoup – parfois même sa vie – pour protéger les intérêts de son pays.

Ainsi, la principale différence entre un officier de renseignement et un criminel est un « permis d'État » accordé au premier lors de son entrée au service, l'autorisant à conduire des actions illégales tout en étant considéré comme une personne décente et de haute moralité.

L'officier de renseignement mène ainsi une double vie, dissimulant constamment ses véritables activités, ses succès et réalisations à ses proches – parents, femme et enfants – qui ne sauront jamais ce que leur fils, leur mari et leur père a fait et accompli au service de son État.

Il existe de nombreuses motivations poussant un individu à devenir officier de renseignement. Il peut s'agir de raisons idéologiques ou mercantiles, du goût de l'aventure, du risque, etc. Quelle que soit cette motivation, pour choisir cette voie difficile et dangereuse, il faut être capable de manipuler les autres, de contrôler ses sentiments et de ne pas laisser sa conscience ou la peur l'emporter. En d'autres termes, l'officier de renseignement doit être ou devenir un menteur professionnel, car l'essentiel de son activité consiste à tromper les autres de diverses manières.

En effet, les officiers de renseignement ont recours à tous les types de mensonges : déformation de la vérité, dissimulation, désinformation, tromperie, etc. Mais il convient de rappeler qu'ils ne sont pas les seuls : c'est aussi le cas des politiciens, – y compris les chefs d'État et de gouvernement –, des médecins, des prêtres, des agents d'assurance, des agents immobiliers et de bien d'autres, qui le font aussi souvent et avec une efficacité comparable, si ce n'est supérieure ! Il n'y a pas une seule personne qui n'ait jamais trompé son prochain. Tous les individus, d'une manière ou d'une autre, mentent, trichent, racontent des mensonges, trompent leur entourage, commettent des actes répréhensibles, etc.

Aussi, le plus souvent, lorsque l'on évoque les aspects moraux et éthiques des activités de renseignement, parmi les critiques les plus souvent formulées contre la profession reviennent régulièrement l'usage du mensonge et de la tromperie.

Il importe de rappeler qu'en accusant les services de renseignement d'immoralité, les critiques de tous bords – soit par naïveté, méconnaissance ou en raison de leur parti pris – oublient que la plupart des gens utilisent dans leur vie ordinaire des pratiques généralement attribuées au renseignement pour parvenir à leurs fins.

Concernant la capacité de mentir et de tromper, la plupart des gens ne sont même pas conscients du fait que, pratiquement de leur naissance jusqu'à la fin de leur vie, ils ne font rien d'autre que d'essayer de créer une impression plus favorable d'eux-mêmes aux yeux de ceux qui les entourent afin d'obtenir des avantages ou de résoudre leurs propres problèmes. Nombreux également sont ceux qui essaient de changer ou d'améliorer leur apparence, ayant recours à la chirurgie plastique, se teignant les cheveux ou changeant de coiffure, choisissant des vêtements adaptés mettant en valeur leurs formes, ou recourant à de nombreux autres artifices.

Bien sûr, les femmes sont réputées être coutumières du fait, mais les hommes ne leur sont guère inférieurs en la matière. Tout au long de l'histoire, ces astuces pas toujours inoffensives ont aidé les gens à survivre dans un monde plein de dangers. Ainsi, lorsqu'un individu, homme ou femme, cherche à en séduire un(e) autre, n'utilise-t-il pas les méthodes employées dans le travail de recrutement ? Il le fait, et parfois de manière tellement sophistiquée et efficace, que cela fait l'envie des professionnels les plus expérimentés !

LA DIFFICILE SÉLECTION DES CANDIDATS-ESPIONS

Le monde du renseignement est cruel et impitoyable par nature. Il est donc impossible de considérer un membre des services d'un pays selon des normes humaines ordinaires. Peu nombreux sont ceux qui peuvent y travailler, car la majorité des individus, en raison de leur attitude morale, ne peuvent adhérer aux pratiques professionnelles de ce métier, car elles sont en contradiction avec les valeurs de la société.

L'attitude à l'égard de la morale constitue ainsi une sorte de filtre qui permet d'écarter les personnes inadaptées à ce métier spécifique. Le rôle des responsables du personnel et des vétérans des services spéciaux qui mènent les entretiens avec les candidats postulant à ce métier est essentiel : ils sont tenus d'évaluer dès les entretiens préliminaires si une personne est apte ou non à un emploi dans le renseignement en raison de son attitude à l'égard de la morale. En effet, il est difficile d'imaginer un espion qui suit de manière sacrée le commandement « Tu ne voleras pas » ou qui ne dit que la vérité telle que cela lui a été enseigné depuis son enfance.

De plus, il convient de tenir compte du fait que l'évaluation de la personnalité des candidats à un emploi dans les services de sécurité est également compliquée par le fait qu'en raison du caractère secret de ce travail, ils ne peuvent être informés de tous les détails de leur futur travail avant de rejoindre le service ; ils n'ont donc pas la possibilité d'obtenir des informations précises sur la profession qu'ils ont choisie. Le plus souvent, lorsqu'ils prennent la décision d'entrer dans les services de sécurité, ils sont principalement guidés par des informations provenant de sources ouvertes, donc nécessairement partielles, voire inexactes.

Les erreurs commises lors de la sélection des candidats entraînent au mieux une déception rapide du nouvel embauché et sa décision de quitter le service ; elles peuvent avoir des conséquences plus graves : une trahison et une défection à l'ennemi. Cette étape est donc une phase essentielle.

En évoquant et en critiquant les pratiques professionnelles du renseignement, les personnes n'ayant qu'une connaissance extérieure et limitée de cette activité oublient toujours un détail très important : dans tous les pays, une personne ne s'engage dans un service spécial que de son plein gré et s'engage à respecter les règles internes qui y sont imposées. Celles-ci stipulent que l'employé est tenu de d'informer sa hiérarchie, non seulement de son travail, mais aussi de sa vie personnelle et de la prévenir de tout changement survenant dans celle-ci dans les vingt-quatre heures. De plus, il sait que le service de sécurité peut le soumettre à tout moment au détecteur de mensonges et le placer sous surveillance, en installant des micros dans son appartement, en plaçant son téléphone sur écoute, etc. L'employé du service perçoit ses

contraintes comme des contingences inévitables, comme la loi de la profession. Il sait également qu'il peut être licencié sans qu'aucune raison ne lui soit donnée et qu'il n'a pas le droit de poursuivre son service devant un tribunal ni de demander à être réintégré.

Au cours de sa carrière, un officier de renseignement peut perdre sa motivation pour le métier, être assailli de doutes concernant ses pratiques, être en opposition avec la politique conduite par le gouvernement qu'il sert ou se trouver en désaccord avec sa direction. Il peut alors décider de démissionner. Dans ce cas, il peut ne pas expliquer la raison de son départ et le service ne le retiendra pas contre son gré. En effet, le service n'a aucun intérêt à garder une personne qui n'est plus motivée et qui a de grandes chances de poser un réel risque de sécurité.

DE LA MORALITÉ DES AGENTS

N'importe quel service de renseignement rêverait que son réseau d'agents ne soit composé que de personnes totalement loyales et fiables, prêtes, non pas par peur ou par contrainte, mais en toute conscience – et si nécessaire en risquant leur vie – à obtenir pour lui des informations pertinentes et fiables sur les secrets les plus intimes de l'État ennemi. Tous les services de renseignement du monde cherchent à attirer des personnes partageant la même idéologie, ayant les mêmes croyances, pratiquant la même religion et adhérant aux mêmes valeurs morales et éthiques que l'État qu'ils défendent. Ils préféreraient diriger des agents animés de nobles idéaux, plutôt que de se livrer à la tromperie, à la contrainte et à la manipulation.

Mais comment faire pour recruter ces « agents idéaux » ? Et de tels agents existent-ils ? Ce n'est pas pour rien qu'Allen Dulles, premier directeur de la CIA et une autorité dans le domaine du renseignement, a intitulé l'un des chapitres de son livre *La Technique du renseignement*¹ « Le mythe de l'agent parfait ». Je me rallie à ses conclusions lorsqu'il dit qu'il n'y a pas d'agents idéaux – aussi malheureux que cela puisse être – et qu'il ne peut y en avoir. En effet tous les agents sont des individus imparfaits et, malheureusement, la plupart d'entre eux, lorsqu'ils décident de coopérer avec un service de renseignement étranger, sont guidés par des motifs loin d'être les plus nobles.

L'époque où les gens coopéraient avec les services de renseignement pour une idée – comme ce fut le cas dans les années 1930 et 1940, où l'antifascisme était le principal motif de coopération avec les services soviétiques – est révolue. Aujourd'hui, un agent a tendance à être animé par des raisons plus banales et souvent assez basses. Les agents sont donc recrutés parmi des personnes imparfaites, complexées, obsédées par des passions ou des vices : individus souffrant d'un ego surdimensionné et apparemment incompris par leur entourage ; personnes qui n'ont pas reçu les avantages et les

honneurs dus à leurs services réels ou imaginaires dans le pays qu'elles s'appêtent à trahir ; personnes cupides et sans scrupules qui placent le gain personnel et leur propre bien-être au-dessus de tout ; individus vindicatifs et rancuniers qui ne peuvent pardonner les blessures et les insultes ; joueurs qui sont prêts à risquer leur propre sort et celui de leurs proches pour un plaisir douteux, etc.

Naturellement, tous ces défauts sont rarement réunis chez une seule personne, bien qu'il arrive que chez certains individus, il y en ait tellement que l'on se demande comment le monde peut les tolérer et pourquoi les avoir mis sur la route d'un service de renseignement étranger...

DES IDÉES REÇUES QUI ONT LA VIE DURE

Lorsque des vétérans du renseignement échangent avec des membres de la société civile ou sont interviewés par des journalistes, ils sont déçus de constater que généralement seuls deux sujets suscitent l'intérêt de leurs interlocuteurs concernant leur métier : l'alcool et le sexe ! La perception qu'ont le public et les journalistes du métier est largement influencée par les films de James Bond ou d'autres personnages de fiction. Ils ont donc la ferme et fausse conviction que les espions font ce qu'ils voient dans ces films, parfois au service de leur État, mais souvent sans autre raison que de satisfaire leurs penchants coupables : boire de l'alcool et séduire de belles femmes esseulées.

Ce faisant, ils refusent de prendre en compte le fait que, lorsqu'un officier de renseignement essaie d'accéder aux secrets de quelqu'un d'autre avec l'aide de femmes ayant accès à ces secrets, il n'a généralement pas à faire à des mannequins ni à des actrices de cinéma au physique avantageux, mais le plus souvent à des femmes solitaires d'âge moyen et d'apparence tout à fait ordinaire. En effet, les femmes jeunes et belles ne sont jamais seules, ayant un mari ou un amant, voire même les deux. Alors pourquoi voudraient-elles fréquenter un officier de renseignement aux intentions douteuses, qui d'ailleurs n'est ni beau comme Alain Delon, ni riche comme un cheikh arabe ?

Il lui faut donc envisager d'autres approches. Quand un officier de renseignement a l'occasion rare de séduire une femme ayant accès à des secrets d'État, il doit le faire avec une incroyable agonie mentale, et parfois même avec dégoût, car il n'y a rien de pire et de plus humiliant pour un homme normal, surtout pour un père de famille respectable, que de faire l'amour non pour les besoins de l'âme ou du corps, mais uniquement pour obtenir du renseignement. En outre, il n'oublie jamais que le contre-espionnage adverse évalue très objectivement les frustrations de ses employées et la vulnérabilité qui peut en résulter ; il les surveille donc avec la plus grande vigilance. « L'espion » peut donc très rapidement passer d'un lit d'amour à des lits superposés de prison...

¹ *The Craft of Intelligence*, Harper & Row, 1963 (Robert Laffont, 1964 pour la traduction française).

Malheureusement, le public se nourrit de fantasmes et ne veut pas prendre conscience qu'un officier de renseignement n'est pas un surhomme mais une personne comme les autres, oubliant que des millions d'individus sur la planète abusent de l'alcool, commettent l'adultère, trompent leur femme et ont des maîtresses, tout en ne voyant rien de honteux ou de répréhensible dans leur comportement et n'ayant aucun remords. Quant aux journalistes, la plupart d'entre eux continuent de croire que les espions sont des pécheurs par définition et n'ont pas droit à l'absolution.

3. RÈGLES ÉTHIQUES ÉCRITES ET NON ÉCRITES

Il importe à ce stade de dire quelques mots sur l'éthique professionnelle du personnel des services du renseignement extérieur.

Quels arguments opposer à ceux qui critiquent les services de renseignement ? Comment justifier les méthodes et moyens employés ? Existe-t-il des principes éthiques et juridiques dans les agences de renseignement ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte.

L'INDISPENSABLE RESPECT DU SECRET

La préservation du secret est essentielle à plusieurs titres. En premier lieu, il convient de tenir compte du fait qu'un informateur doit généralement opérer dans un environnement hostile : il est chargé d'infiltrer des administrations adverses, d'obtenir des informations constituant des secrets d'État ou de démasquer des agents de renseignement étrangers. Par conséquent, la découverte et de ses liens avec une agence de renseignement peut non seulement nuire à ses activités, mais également mettre sa sécurité, voire sa vie, en danger.

En second lieu, en chargeant un informateur d'étudier une personne l'intéressant, en l'introduisant dans une structure cible, un groupe ou une organisation criminelle, le service de renseignement lui révèle ses objectifs opérationnels, c'est-à-dire des informations stratégiques constituant un secret d'État.

Troisièmement, l'exécution des tâches d'un service secret exige une certaine formation professionnelle, des connaissances et des compétences spéciales. À cette fin, un agent doit être formé aux techniques opérationnelles appropriées, connaître les méthodes et certaines activités du service qui l'emploie comme des services étrangers, ce qui constitue également des secrets opérationnels devant être protégés.

Tout cela implique que la relation entre le service de renseignement et l'informateur, qu'elle soit volontaire ou contrainte, soit formalisée et que les obligations morales et juridiques mutuelles soient respectées, y compris l'obligation de garder le secret le plus absolu sur la relation établie et la nature des missions effectuées. C'est indispensable si l'agent est recruté sur une base financière ; un accord ou un contrat de coopération doit être établi, stipulant les conditions de son travail et les obligations mutuelles. En revanche, lorsqu'un agent est recruté sur une base idéologique, il n'y a aucune obligation légale de formaliser la relation.

LE CONTRÔLE DU RECRUTEMENT ET L'ENREGISTREMENT DES AGENTS

Dans tous les pays plus ou moins civilisés où les activités des services de renseignement sont placées sous le contrôle de l'exécutif ou du parlement, aucun officier n'a le droit de recruter sans l'autorisation écrite de son supérieur. Il doit suivre une procédure stricte, faire les rapports appropriés, remplir des fiches et inscrire l'agent recruté dans le registre spécial. En revanche, dans certains pays en développement, le recrutement des informateurs est moins strictement réglementé et la procédure se dispense donc de formalités.

Une autorisation de recrutement peut être verbale ou non, les formalités administratives peuvent être enregistrées dans un journal de bord ou sur les fichiers du service opérationnel. Dans le meilleur des cas, cela peut se faire sous un pseudonyme et parfois l'agent peut ne pas être enregistré du tout ; ses données restent alors uniquement dans la mémoire de l'officier-traitant qui a effectué le recrutement. Cette pratique est parfois le résultat de la confusion et de l'inattention, mais il s'agit le plus souvent d'une mesure délibérée visant à assurer la sécurité des personnes qui fournissent une assistance secrète aux agences de renseignement.

Imaginons que dans un pays à la situation politique instable, où un coup d'État peut avoir lieu à tout moment et où le gouvernement peut changer, un citoyen loyal consacre son temps libre à la lutte contre l'opposition au régime. Si demain, ces opposants arrivaient au pouvoir et commençaient à régler leurs comptes avec ceux qui, pendant des années ont contribué à les étouffer par tous les moyens légaux et illégaux, qu'advierait-il de lui ? Comment le nouveau gouvernement traiterait-il les complices de l'ancien régime, en particulier ceux qui, bien qu'appartenant apparemment à l'opposition, ont révélé tous ses plans et intentions secrets aux services de renseignement ? Les citoyens loyaux coopéreraient-ils avec les services spéciaux sachant que leurs noms pourraient être inscrits dans des fichiers spéciaux dans lesquels ils pourraient être trouvés par l'opposition victorieuse, laquelle ne manquera pas de se venger d'eux ? C'est exactement ce qui s'est passé dans certains pays d'Europe de l'Est et dans les anciennes républiques soviétiques après l'effondrement du socialisme !

Ainsi, pour garantir la sécurité des personnes qui servent fidèlement le régime en place, pour éviter les représailles à leur encontre en cas de défaite ou de perte temporaire du pouvoir, et afin de prendre de nouveau les choses en main, pour relancer rapidement le travail opérationnel, de

nombreuses agences de renseignement ont abandonné les formes classiques d'enregistrement des agents adoptées dans la majorité des pays.

Il y a une autre raison à cette évolution. Dans tout service de renseignement, un officier qui obtient de nombreuses informations de qualité provenant de ses agents, est plus apprécié que les autres. Plus l'officier est performant, plus il est précieux, et plus l'honneur et le respect lui sont dus. Et avec l'honneur et le respect, il y a la stabilité, l'avancement professionnel et une carrière réussie ! C'est pourquoi les officiers-traitants cultivent leurs propres sources d'information et les gardent pour eux, sans révéler leur nom à quiconque.

LA PROTECTION DES AGENTS

Garder le secret absolu sur la coopération secrète entretenue avec un agent est un devoir sacré de tout service de renseignement. Au KGB, c'était une loi immuable. En voici un exemple.

À la fin de la *perestroïka*, un certain nombre de députés du peuple, de journalistes et de personnalités du monde de la culture, en particulier dans les républiques soviétiques, se sont lancés dans une campagne de critiques injustifiées, voire de calomnies, à l'encontre du KGB. Parmi ces « promoteurs de la démocratie » figuraient malheureusement des personnes qui avaient activement coopéré avec le KGB dans le passé. Afin de mettre un terme à cette campagne de dénigrement, certains officiers du KGB ont proposé de rendre public le fait que certains de ces « démocrates » les plus notoires avaient coopéré avec leur service. Ces propositions ont été examinées par la direction du KGB, mais n'ont pas reçu son soutien. Bien sûr, il était très tentant de se venger de ceux qui mentaient et cherchaient à compromettre l'organisme auquel ils devaient beaucoup, y compris une carrière politique ou artistique réussie. Mais il était évident qu'un tel règlement de comptes n'avait rien à voir avec les intérêts du service et lui causerait un grand préjudice à l'avenir, lorsqu'il serait nécessaire de recréer un réseau d'agents dans la Russie démocratique. À noter qu'il n'y a pas eu en Russie, après l'effondrement de l'Union soviétique, de persécution contre les informateurs du KGB – à l'exception de cas isolés dus à des situations particulières –, comme cela s'est produit en Allemagne et dans certains pays d'Europe de l'Est.

Il existe cependant des « circonstances spéciales » justifiant la révélation du nom d'un agent. C'est par exemple le cas pour l'exceptionnel officier de renseignement soviétique, Héros de la Russie, A. S. Feklisov, qui dans les années 1940 était en contact avec Julius Rosenberg, le seul agent du KGB exécuté avec sa femme Ethel de toute l'histoire américaine, en 1953, sur la chaise électrique, pour « espionnage atomique ».

Ni à l'époque, ni au cours des décennies suivantes, l'URSS n'a reconnu Rosenberg comme son agent. Cependant, Feklisov, à la fin de sa vie – soit quarante ans plus tard – a reconnu publiquement, sans l'approbation des dirigeants politiques ni de ceux du KGB, que Rosenberg était un agent soviétique. À l'âge de 83 ans, il s'est rendu aux États-Unis pour participer au tournage du documentaire d'ABC « The Rosenberg Affair ». Il a expliqué, preuves à l'appui, que Julius n'avait transmis aucun secret lié à la fabrication de la bombe atomique et qu'Ethel n'avait rien à voir avec les services secrets soviétiques. Feklisov a déclaré qu'en exécutant deux personnes innocentes, le FBI avait réglé ses comptes avec le KGB afin de dissimuler son grave échec dans la guerre secrète entre agences de renseignement. Feklisov était convaincu que Dieu et les services de renseignement lui pardonneraient d'avoir enfreint la règle non écrite pour exonérer les personnes exécutées sans raison.

A. S. Feklisov a accompli un autre acte remarquable qui lui vaut d'être considéré comme un homme hautement moral et consciencieux aux yeux de la communauté du renseignement. Klaus Fuchs, le scientifique allemand spécialiste du nucléaire et militant antifasciste, a travaillé pour les services de renseignement soviétiques, d'abord en Angleterre, puis aux États-Unis, puis à nouveau en Angleterre pendant dix ans. En 1950, il a été dénoncé et condamné à 14 ans de prison au Royaume-Uni. Après avoir purgé une peine de neuf ans, Fuchs fut libéré et partit pour la RDA où il dirigea l'Institut de recherche nucléaire. Puis, par l'intermédiaire de l'Académie des sciences de l'URSS, il fut invité à Moscou en tant que scientifique de grande renommée, mais sa coopération héroïque avec les services de renseignement soviétiques n'a jamais été reconnue par Moscou et il n'a reçu aucune récompense pour les informations transmises sur la bombe atomique, bien qu'il ait attendu jusqu'à son dernier jour que le pays pour lequel il avait tant fait – et pour lequel il avait renoncé à sa liberté –, reconnaisse son mérite et le récompense. En 1989, un an après la mort de Fuchs, Feklisov, alors à la retraite, qui avait travaillé avec Fuchs en Angleterre, s'est rendu à Berlin de sa propre initiative pour rencontrer sa veuve, l'a remerciée chaleureusement, puis s'est rendu sur la tombe de l'agent, s'est agenouillé et a présenté ses excuses au défunt pour l'injustice dont il avait été victime.

LA PROTECTION DES OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT

Au VI^e siècle avant Jésus-Christ, le chinois Sun Tzu déclarait dans son traité *L'Art de la guerre* : « les espions sont le trésor de l'État ». Ce faisant, il n'a pas signifié leur importance particulière pour tout pays, mais il a également établi une norme éthique indiscutable : le devoir de l'État de veiller à la sécurité personnelle des officiers de renseignement, de prévenir toute possibilité d'exposition et de prendre toutes les mesures possibles pour les sauver en cas d'échec, d'arrestation ou de poursuites.

Le travail d'un officier de renseignement a toujours été plein de dangers, dont le principal est l'échec. Celui-ci est souvent dû à des circonstances indépendantes de la volonté de l'officier-traitant, à cause de la trahison, de la négligence ou des erreurs d'un autre officier ou d'un agent, ou parfois en raison de simples incidents difficiles à prévoir. Bien sûr, il arrive aussi que l'opérateur commette lui-même une erreur ou qu'il ait simplement sous-estimé le danger.

Généralement, un officier de renseignement travaille sous couverture diplomatique, et dans la plupart des cas, il n'y a pas de problème : l'expulsion est le moindre des malheurs possibles, bien qu'il existe de nombreux cas où – notamment dans certains pays d'Afrique et d'Asie qui ne respectent pas le principe d'immunité – des officiers de renseignement sous couverture diplomatique se sont trouvés jetés en prison pour de longues périodes.

La situation est plus difficile lorsque l'immunité diplomatique n'est pas assurée et que l'opérateur est entièrement soumis aux lois locales. C'est notamment le cas pour les illégaux et surtout pour les agents locaux. Les uns et les autres risquent d'être arrêtés, interrogés brutalement et condamnés à une longue détention, voire parfois à la peine de mort. C'est pourquoi un officier de renseignement – surtout s'il est clandestin – doit être prêt à vivre et à mourir dans l'ombre, à reposer dans une tombe anonyme, sans honneur ni récompense, sans épitaphe héroïque.

LE SAUVETAGE DES OFFICIERS DE RENSEIGNEMENT ET DES AGENTS

Afin de conduire le sauvetage de membres d'un service de renseignement menacés, il est nécessaire de prendre des mesures d'urgence, d'utiliser toutes les méthodes et les moyens spéciaux dont dispose le service de renseignement, de mettre au point des opérations complexes. Dans les cas les plus graves, pouvant être lourds de conséquences, il est nécessaire de procéder à l'exfiltration illégale d'un officier ou d'un agent afin de leur faire quitter le pays où ils risquent le pire.

L'histoire du renseignement soviétique regorge d'exemples en ce domaine. Citons l'organisation, au tournant des années 1950, des évasions des États-Unis vers l'URSS des époux Cohen, de Barr et de Sobell ; de McLean, Burgess et Pontecorvo du Royaume-Uni ; de Philby du Liban ; de Mitchell et Martin d'Allemagne, ainsi que celles, dans les années 1980, des Américains Edward Lee Howard et Glenn Michael Souter vers l'Union soviétique.

Je ne juge pas de la façon dont les choses se passent dans les services de renseignement étrangers, mais les dirigeants et les officiers du renseignement soviétiques ont toujours considéré qu'il était de leur devoir sacré d'aider leurs collègues et leurs agents en difficulté et étaient prêts à tous les sacrifices pour le faire.

Malheureusement, dans de telles situations, les décisions finales étaient prises non pas par eux, mais par les dirigeants politiques de l'URSS. Et très souvent, les considérations politiques plutôt qu'humanitaires étaient décisives. Il est donc malheureux d'admettre que l'État soviétique, surtout à l'époque de Staline, n'a pas toujours été un soutien fiable pour ses officiers en difficulté, qu'il n'a pas toujours fait preuve de la sollicitude appropriée à leur égard et ne les a pas aidés à se sortir de graves ennuis en cas d'échec. Il suffit de rappeler que, jusque dans les années 1960, l'URSS a souvent désavoué ceux qui avaient échoué et qui avaient besoin de sa protection.

L'un des exemples les plus parlants à cet égard est le sort de l'espion soviétique Richard Sorge. Pendant la Seconde Guerre mondiale, en tant que résident illégal du GRU à Tokyo, il était parvenu à obtenir des renseignements précieux pour Moscou concernant l'attaque de l'Allemagne nazie contre l'URSS, le 22 juin 1941. Quelques mois plus tard, Sorge révéla à Moscou que le Japon n'entrerait pas en guerre aux côtés de l'Allemagne contre l'Union soviétique. Cela permit le transfert de divisions fraîches depuis l'Extrême-Orient vers le front européen et rendit possible la première grande victoire près de Moscou, fin 1941.

En octobre 1941, le contre-espionnage japonais était sur la piste du réseau Sorge et ce dernier fut arrêté. Comme il s'agissait d'un journaliste allemand et que l'ambassade d'Allemagne insista pour sa libération, les Japonais pensèrent avoir affaire à un espion de l'Abwehr. Cependant, après que Sorge ait refusé de retourner en Allemagne lors d'une rencontre avec un diplomate allemand, et qu'il ait déclaré qu'il travaillait pour l'Union soviétique, les Japonais suggérèrent aux Soviétiques de l'échanger. À cette époque, le Japon et l'URSS n'étaient pas en guerre et un tel échange était possible. Mais Moscou, malgré les services exceptionnels de Sorge, désavoua son espion. Sur ordre de Staline, une déclaration fut rédigée selon laquelle l'homme était inconnu. Son destin était dès lors scellé. Pourtant, pendant trois ans, les Japonais n'exécutèrent pas la sentence de mort prononcée contre lui, attendant que Staline revienne sur sa décision. Mais ils ne connaissaient pas bien le leader soviétique : il ne fit rien pour sauver cet espion exceptionnel et le 6 novembre 1944, Sorge fut pendu.

Une évolution de cette attitude dommageable se produisit toutefois en 1961, lorsque l'espion soviétique Rudolf Abel fut échangé contre le pilote espion américain Harry Powers, au pont de Glinnicke, à Berlin, à la frontière des secteurs entre les deux Allemagnes. Néanmoins, au cours des années 60 et 70, les dirigeants soviétiques ne reconnurent jamais officiellement l'existence de services de renseignement en Union soviétique et n'intervinrent pas pour aider les officiers de renseignement arrêtés dans l'exercice de leurs missions. Moscou préférerait ne pas se compromettre en admettant juste qu'ils étaient des citoyens soviétiques, ne demandant leur libération qu'indirectement via divers intermédiaires des autres pays socialistes.

Ce n'est qu'au début des années 1980 que la situation a radicalement évoluée. Dès lors, la direction du KGB n'a plus ménagé ses efforts pour sauver ses opérateurs arrêtés. Le service a consenti à d'importants efforts financiers et a parfois eu recours à des contre-mesures, allant jusqu'à arrêter et traduire en justice des agents ou officiers des services de renseignement étrangers, créant ainsi une sorte de « bourse d'échange ».

Les dirigeants actuels de la Fédération de Russie poursuivent cette même démarche. En témoigne l'action sans précédent menée à la mi-2010, qui a abouti à la libération et au retour dans leur pays d'un groupe de membres du service de renseignement extérieur (SVR) – dont la médiatique Anna Chapman – arrêtés aux États-Unis à la suite d'une trahison.

Par souci d'objectivité, il convient de reconnaître que les services de sécurité soviétiques ne sont pas les seuls à avoir ignoré les préceptes de Sun Tzu. D'autres services secrets étrangers n'ont rien fait pour sauver leurs officiers et agents arrêtés. Certains ont agi de manière inhumaine, exigeant qu'un agent de renseignement se suicide en cas d'arrestation – le plus souvent en temps de guerre, mais parfois également en temps de paix –, lui fournissant à cet effet les moyens appropriés de mettre fin à ses jours.

Ainsi, Harry Powers, le pilote de l'avion-espion U2 de la CIA qui effectua des missions de reconnaissance secrètes au-dessus du territoire soviétique, reçut, avant son vol, une aiguille empoisonnée qu'il devait utiliser pour éviter d'être capturé vivant au cas où son appareil serait abattu au-dessus de l'URSS. Alexander Ogorodnik, le diplomate soviétique recruté par la CIA s'est empoisonné lors de son arrestation à Moscou en 1978, en utilisant un poison préparé par l'Agence. Ce poison a également été retrouvé chez l'agent de la CIA Adolf Tolkachev, arrêté en 1985.

LE RESPECT DE L'ADVERSAIRE

Dans les services de renseignement, on ne peut pas toujours faire ce que l'on veut, même si on le veut vraiment ! En particulier, les relations avec les agences de renseignement adverses ont toujours été basées sur la réciprocité. Toute action violente, toute agression d'un membre d'un service étranger est chaque fois assortie d'une riposte, d'une mesure de rétorsion sévère. Cela a toujours été le mode de fonctionnement des services de renseignement, égaux en capacité et se rendant coup pour coup, arrestation pour arrestation, expulsion pour expulsion. C'est pourquoi, même pendant les périodes les plus difficiles de la Guerre froide, presque tous les services ont respecté certaines règles non écrites de la guerre secrète et ont essayé d'éviter toute cruauté injustifiée et excessive.

Lorsque la Guerre froide a pris fin et que les vétérans des différentes agences de renseignement y ayant participé ont pu se rencontrer et communiquer librement, ils ont échangé sur leurs expériences de cette époque au cours de laquelle ils furent des adversaires irréductibles. Il s'est avéré, à la surprise de beaucoup d'entre eux, qu'ils s'étaient toujours respectés mutuellement parce qu'ils étaient des adversaires dignes de ce nom, et qu'ils n'avaient désormais rien d'autre à partager que leurs souvenirs. Ce qui les unit, c'est que chacun d'entre eux a mené une double vie pendant de nombreuses années et qu'aujourd'hui, à la retraite, ils s'efforcent de réunir les deux vies qu'ils ont vécues.

4. DES IMPONDÉRABLES INÉVITABLES

MALADRESSES ET DÉNI DES AUTORITÉS

Des journalistes ont un jour demandé au Premier ministre britannique Winston Churchill : « *Qu'est-ce qui a été le plus important dans votre activité politique ?* » « *Le renseignement* », a répondu brièvement Churchill. Les journalistes ont continué à être curieux : « *Y avait-il autre chose d'encore plus important ?* » « *Un renseignement exceptionnel* » répondit-il.

Ce bref échange révèle un autre paradoxe, très important : plus les renseignements obtenus par le service sont uniques et donc secrets – c'est-à-dire ne pouvant provenir que d'une seule source de très haut niveau –, plus il est difficile de les exploiter. En effet, leur utilisation a pour conséquence quasi automatique l'exposition de l'agent qui a transmis ce renseignement. C'est pourquoi l'exploitation des renseignements par les dirigeants politiques est une question très délicate et pose un problème éthique sérieux.

Les bons renseignements coûtent cher, mais ils en valent vraiment la peine. Mais un renseignement qui ne peut être exploité, même s'il n'a rien coûté, n'est d'aucune utilité pour personne. Un service recherche et acquiert des renseignements non par curiosité, par goût du défi ou pour le plaisir de savoir, mais afin que, sur la base de ces renseignements, une action puisse être entreprise par l'État qui l'emploie. L'obtention d'informations ne représente que la moitié de la tâche. Il faut ensuite toujours réfléchir très méticuleusement à la manière de l'exploiter correctement, car l'utilisation imprudente de ce renseignement peut tarir définitivement la source qui l'a transmise.

Pour illustrer cette problématique, on prend souvent le cas du bombardement de la ville anglaise de Coventry pendant la Seconde Guerre mondiale. En novembre 1940, Churchill aurait reçu des renseignements fiables annonçant le raid aérien de la Luftwaffe contre cette ville (opération *Mondscheinsonate*), mais n'aurait délibérément rien fait pour la sauver car ces informations avaient été obtenues uniquement grâce à l'interception et au déchiffrement de communications allemandes (Enigma). Toute action de protection ou d'évacuation de la ville aurait alors révélé à la Luftwaffe que son chiffre avait été cassé par le GC&CS¹. Les Allemands auraient alors immédiatement modifié leurs codes, ce qui n'aurait plus permis aux Britanniques de lire leurs communications. Churchill décida donc de ne rien faire. Le bombardement de Coventry fit malheureusement de nombreuses victimes parmi la population civile, mais conserver secret le fait que les Britanniques déchiffraient toutes les communications allemandes était bien plus important pour l'issue de la guerre, car il donnait à la

Grande-Bretagne un avantage stratégique. Churchill a ainsi consciemment sacrifié une ville anglaise et, après la guerre, il s'en est publiquement repenti².

À l'opposé, il existe de nombreux exemples historiques illustrant l'exploitation intempestive, mal conçue et irresponsable d'un renseignement par les autorités, entraînant de graves complications pour l'agent ayant obtenu ces informations, voire son arrestation.

Par exemple, au sein du Premier directeur du KGB, chargé du renseignement extérieur, un cas d'école célèbre est celui du dirigeant soviétique, célèbre pour ses escapades volontaires et ses décisions hâtives, qui, lors d'une conférence de presse, dans un accès de passion, fit une révélation qu'aucune personne saine d'esprit – pas seulement un homme d'État de ce niveau – n'aurait dû faire. Répondant à la question sur les relations soviéto-iraniennes, il déclara avec la spontanéité et la franchise qui le caractérisaient : « *le Shah d'Iran va avoir des flatulences et nous savons déjà quand et à quelle occasion* ». Naturellement, cette déclaration sensationnelle fut portée à la connaissance du souverain iranien qui la prit très au sérieux et réagit selon les traditions orientales : il fit exécuter sans aucune enquête ni procès plusieurs membres de son cercle intime, dont l'agent extrêmement précieux qui renseignait le KGB. Ainsi, une farce stupide d'un homme d'État impulsif coûta la vie à un agent et réduisit à néant le travail de long terme effectué par le service de renseignement, ce qui priva les dirigeants de l'URSS d'informations très précieuses.

Il faut également garder à l'esprit que de nombreux gouvernements pratiquent assez systématiquement le déni concernant les opérations de leurs services de renseignement. Cela signifie que si des informations sur une quelconque opération secrète menée par ceux-ci sont rendues publiques et peuvent avoir des répercussions négatives pour le gouvernement, celui-ci prétendra ne rien savoir et ne rien connaître. Il affirmera que tout est la faute des officiers irresponsables des services spéciaux qui lui ont caché ces opérations. Par conséquent, lorsqu'un chef des services secrets demande au président ou au chef du gouvernement d'autoriser une action particulière, ceux-ci ne manquent pas de lui préciser qu'il niera en avoir eu connaissance en cas d'échec.

De tels comportements ont été observés à plusieurs reprises de la part du gouvernement des États-Unis qui s'est toujours dissocié des opérations secrètes menées par la CIA. Ce fut le cas après les assassinats de Patrice Lumumba (1961) et d'Orlando Letelier (1976), le renversement de Mossadegh (1953) et de Salvador Allende (1973), les

¹ *Government Code & Cypher School (Bletchley Park).*

² *NDLR : Cette version des faits, largement répandue, a été remise en cause depuis l'ouverture des archives britanniques. En dépit de l'interception des communications de la Luftwaffe, les autorités anglaises n'auraient pas disposé d'informations leur permettant de confirmer avec certitude la ville ciblée, raison pour laquelle aucune mesure défensive ne fut prise à Coventry.*

tentatives d'assassinat de Fidel Castro et de plusieurs autres personnalités politiques. Ce fut également le cas après le scandale Iran/Contras (1986), lorsque l'administration américaine nia, avec une incroyable persistance, les preuves évidentes de son implication dans les transferts d'armes clandestins. Le gouvernement français fit de même – dans un premier temps tout au moins – après le sabotage du navire de l'ONG Greenpeace, le *Rainbow Warrior* (1985).

LA TRAHISON

Lorsque l'on étudie les aspects moraux et éthiques des activités de renseignement, on ne peut passer sous silence l'importante question de la trahison.

L'un des grands principes sur lesquels repose tout le travail des services spéciaux est le principe du secret. Quand ce principe est violé, lorsque à la suite de la trahison d'un membre du personnel des informations commencent à fuiter et que les activités menées par le service, son personnel et ses agents sont connues de l'ennemi, tout le travail du service est réduit à néant et la santé et les nerfs de centaines de ses employés sont mis à rude épreuve.

Paradoxalement, la meilleure arme contre la trahison est la trahison ! La communauté du renseignement accueille à bras ouverts les traîtres issus des organisations adverses – tout en vérifiant qu'il ne s'agit pas d'agents d'intoxication – mais méprise et condamne ceux issus de ses propres rangs, quelles que soient les raisons ayant provoqué leurs actes. Pour un service de renseignement, parvenir à provoquer la trahison d'un officier de renseignement est une réussite majeure et une très grave défaite pour celui qui en est victime.

Tous les services du monde ont dressé la liste précise des qualités recherchées chez un futur opérateur : connaissance des langues étrangères, bonne condition physique, grande capacité de travail, stabilité psychologique, capacité à supporter une forte tension nerveuse, endurance et maîtrise de soi, capacité à s'adapter à des situations inattendues et à prendre les bonnes décisions de manière indépendante, etc. Mais répondre à ces exigences n'est pas suffisant : des capacités exceptionnelles ne vaudront rien si le futur officier de renseignement ne possède pas une qualité essentielle : la fiabilité.

S'il est possible de vérifier les qualités personnelles et les capacités d'un candidat à un poste dans les services de renseignement au moyen de tests adaptés et d'un système de sélection strict, il est extrêmement difficile, même avec l'aide des moyens techniques les plus récents, de sonder son âme, d'évaluer son honnêteté, son patriotisme et sa volonté de défendre les intérêts de son pays jusqu'à son dernier souffle.

Un homme piégé ou entraîné par les circonstances dans une situation a priori sans issue doit décider s'il franchit le pas ou s'il ne cède pas à la pression. L'expérience prouve qu'un individu prend plus facilement la décision fatale de trahir s'il peut se trouver des excuses et se convaincre qu'il n'a pas le choix, qu'il a été entraîné dans cette situation contre son gré, voire qu'il n'a rien fait de mal, d'indigne ou de criminel, mais qu'il est victime des événements.

Trouver cette autojustification n'est pas simple, surtout lorsqu'on subit une pression psychologique ou que l'on est soumis à un ultimatum. Généralement, celui qui essaie de persuader ou de forcer une personne à trahir lui suggère l'autojustification dont elle a besoin et à laquelle elle s'accrochera comme à une bouée de sauvetage. Tout peut être justifié si on le souhaite, même l'injustifiable... Tout dépend du regard que l'on porte sur la trahison et de la manière dont on en évalue les conséquences.

Par exemple, si l'on avait dit à Judas, qui a trahi Jésus, que son acte avait été prédéterminé d'en-haut, que c'était la volonté de Dieu qui voulait glorifier et immortaliser son fils et qu'il lui serait éternellement reconnaissant pour un tel service – car sa trahison a objectivement favorisé l'essor du christiannisme, laquelle, à son tour, favorisera le progrès de l'Humanité –, il est peu probable que le pauvre Judas ait été torturé par sa conscience et ait décidé de mettre fin à ses jours. Mais personne n'a aidé Judas à trouver une autojustification et il a choisi de se pendre !

En s'engageant dans ce métier difficile et dangereux, tout officier de renseignement doit être conscient du fait qu'il va devenir l'objet d'un intérêt particulier et souvent très agressif de la part des agences de renseignement adverses. Il doit donc déterminer comment il agira à un moment critique et les conséquences que cela entraînera. Une telle décision est profondément personnelle et se fonde sur plusieurs réflexions : que signifie pour moi le pays auquel j'ai prêté serment de le servir fidèlement ? Qu'est-ce qui est le plus important pour moi : l'idéologie, les intérêts d'un parti ou la loyauté envers mon État malgré les bévues et les erreurs de ses dirigeants ?

Les dirigeants peuvent multiplier les erreurs, un parti politique peut être discrédité et une idéologie peut être malavisée ou sans valeur, mais la loyauté envers son pays doit toujours primer sur tout autre attachement ou sympathie personnelle. Elle ne doit pas être remise en cause par l'évolution des circonstances. Par conséquent, l'acte de trahison, pour quelque raison que ce soit – y compris pour des raisons de changement de conscience, d'opinion politique, sans parler de tout motif de vengeance ou mercantile –, doit être inconditionnellement condamné et sévèrement puni par l'État dont les intérêts ont été trahis.

En Union soviétique, les traîtres étaient condamnés à mort ou à de longues peines de prison. Bien sûr, un peloton d'exécution est une mesure sévère, surtout en temps de paix. Mais la plupart des responsables des services de renseignement approuvaient les condamnations à mort prononcées à l'encontre des traîtres. Dans d'autres pays également, les trahisons ont toujours été sévèrement punies, y compris de la peine capitale ou de l'emprisonnement à vie, comme ce fut le cas aux États-Unis.

En 1992, le président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, a fait preuve de clémence et a gracié plusieurs agents des services de renseignement étrangers qui purgeaient des peines de prison pour des trahisons commises pendant la Guerre froide. Apparemment, il a voulu montrer son humanité et tirer un trait sur les crimes commis lors de l'affrontement Est/Ouest, en espérant que les dirigeants d'autres pays en feraient de même. Mais Eltsine a fait un mauvais calcul : personne n'a suivi son exemple et pas un seul agent de renseignement soviétique détenu dans les prisons étrangères n'a été libéré. Au contraire, des poursuites sans précédent ont été engagées en Allemagne contre d'anciens membres et agents de la Stasi. Aux États-Unis, Aldrich Ames et Robert Hanssen ont été condamnés à la prison à vie et plusieurs autres agents de renseignement soviétiques identifiés ont été condamnés à de longues peines.

CONCLUSION

Pour conclure, il me paraît important de formuler quelques jugements sur le rôle du renseignement dans le monde d'aujourd'hui.

La Guerre froide, puis la « paix chaude », ont clairement montré que l'hostilité et la suspicion entre les États étaient en grande partie les conséquences malheureuses de l'ignorance ou de l'incompréhension des véritables intentions et actions du camp opposé. Les États modernes devraient pouvoir se faire confiance tout en disposant de garanties contre les mauvaises surprises, car personne ne veut mettre en péril ses intérêts nationaux et sa sécurité.

Or, afin de se prémunir de toute mauvaise surprise, comme pour vérifier la bonne application des accords internationaux, outre les échanges d'informations, les inspections officielles et autres « mesures de confiance », il est indispensable de disposer d'un service de renseignement efficace qui doit servir d'instrument pour renforcer la stabilité. Aussi le rôle de la profession va inévitablement s'accroître au XXI^e siècle. Mais la coexistence harmonieuse d'États souverains implique que la conduite d'actions de renseignement se fasse selon certaines règles, définies à la fois au niveau international et dans le cadre de la législation nationale, prévoyant le contrôle des agences de renseignement par des institutions politiques démocratiques. Ces règles, définies par des accords interétatiques ou entre gentlemen comme cela s'est produit pendant la Guerre froide, devraient déterminer quelles méthodes sont acceptables dans le travail des agences de renseignement et quelles limites ne doivent pas être dépassées.

Il existe une idée fautive selon laquelle le renseignement est source de tensions dans les relations internationales. Les actions des services peuvent en effet entraîner des complications occasionnelles dans les relations entre États. Toutefois, la pratique montre que ces complications sont toujours temporaires et n'entraînent pas de dommages importants.

L'existence de services de renseignement est déjà constitutionnelle dans presque tous les pays. Les contacts entre États par le biais d'anciens adversaires de la guerre de l'ombre sont devenus monnaie courante. Cela permet d'espérer que, dans un avenir proche, leurs activités seront pleinement légalisées par des accords interétatiques, ce qui constituera une étape importante vers la reconnaissance des services de renseignement en tant que sujet du droit international.

Si, avant les années 1990, les activités de renseignement visaient à préparer la guerre, aujourd'hui, peut-être pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le renseignement a une occasion unique de changer sa finalité professionnelle et de concentrer ses efforts sur le renforcement de la confiance. Son importance va donc s'accroître dans le monde moderne et des exigences morales et éthiques élevées doivent impérativement guider son action et celles de ses membres.

A complex network diagram background with nodes and connecting lines. The nodes are represented by small circles in grey, blue, and red. The lines connecting them are thin and colored in grey, blue, and red. The diagram is more dense in the lower half of the page.

PRÉSENTATION DU CF2R

VOCATION

Fondé en 2000, le **CENTRE FRANÇAIS DE RECHERCHE SUR LE RENSEIGNEMENT (CF2R)** est un Think Tank indépendant, régi par la loi de 1901, spécialisé sur l'étude du renseignement et de la sécurité internationale. Il a pour objectifs :

- *le développement de la recherche académique et des publications consacrées au renseignement et à la sécurité internationale,*
- *l'apport d'expertise au profit des parties prenantes aux politiques publiques (décideurs, administration, parlementaires, médias, etc.),*
- *la démystification du renseignement et l'explication de son rôle auprès du grand public.*

ORGANISATION

Le CF2R est organisé en trois pôles spécialisés.

■ HISTOIRE DU RENSEIGNEMENT

qui étudie les activités de renseignement à travers l'histoire :

- Renseignement et contre-espionnage,
- Actions clandestines et opérations spéciales,
- Interceptions et décryptements,
- Guerre psychologique,
- Tromperie et stratagèmes.

■ OBSERVATOIRE DU RENSEIGNEMENT

qui analyse le fonctionnement du renseignement moderne :

- Organisation et coordination des services,
- Budget et effectifs,
- Analyses d'opérations,
- Technologies du renseignement,
- Gouvernance et éthique du renseignement,
- Intelligence économique et privatisation du renseignement,
- Contrôle parlementaire.

■ SÉCURITÉ INTERNATIONALE

qui a pour objet l'analyse des grands enjeux de la sécurité internationale :

- Terrorisme,
- Conflits,
- Crises régionales,
- Extrémisme politique et religieux,
- Criminalité internationale,
- Cybermenaces,
- Nouveaux risques, etc.

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Le CF2R compte une équipe de 25 chercheurs, dont 13 docteurs, parmi lesquels 3 sont habilités à diriger des recherches (HDR).

■ DIRECTION

- **Éric Denécé**, Directeur
- **Daniel Martin**, Vice-Président
- **Claude de Langle**, Directeur du développement

■ HISTOIRE DU RENSEIGNEMENT

- **Benoit Lethenet**, Directeur de recherche (histoire médiévale)
- **Laurent Moënard**, Chercheur
- **Gaël Pilorget**, Chercheur (renseignement hispanique)
- **Franck Daninos**, Chercheur (renseignement américain)
- **Laurence Rullan**, Chercheur

■ OBSERVATOIRE DU RENSEIGNEMENT

- **Nathalie Cettina**, Directrice de recherche (sécurité intérieure et lutte antiterroriste)
- **Claude Delesse**, Directrice de recherche-associée (intelligence économique et renseignement électronique)
- **François-Yves Damon**, Directeur de recherche-associé (renseignement chinois)
- **David Elkaim**, Chercheur (Renseignement israélien)
- **Alain Charret**, Chercheur-associé (Renseignement technique, SIGINT)
- **Olivier Dujardin**, Chercheur associé (renseignement, technologie et armement)
- **Jean-François Loewenthal**, Chercheur-associé (Renseignement sources ouvertes)

■ SÉCURITÉ INTERNATIONALE

- **Alain Rodier**, Directeur de recherche (Terrorisme et criminalité organisée)
- **Alexandre Delvalle**, Directeur de recherche (géopolitique, islamisme)
- **Yannick Bressan**, Directeur de recherche (Neuropsychologie et Cyber Psyops)
- **Général Alain Lamballe**, Directeur de recherche-associé (Asie du Sud)
- **Michel Nesterenko**, Directeur de recherche (sources ouvertes, cyberterrorisme et sécurité aérienne)
- **Jamil Abou Assi**, Chercheur (Moyen-Orient, écoterrorisme)
- **Fabrice Rizzoli**, Chercheur (Mafias et criminalité organisée)
- **Tigrane Yégavian**, Chercheur (Moyen-Orient, Caucase, monde lusophone)
- **Philippe Raggi**, Chercheur (Indonésie, Pakistan)
- **Julie Descarpentrie**, Chargée de recherche (Asie du Sud)

ACTIVITÉS

- **RECHERCHE ACADÉMIQUE ET ENCADREMENT DE THÈSES**
- **ORGANISATION DE COLLOQUES, CONFÉRENCES ET DINERS-DÉBAT** consacrés aux questions de renseignement.
- **SOUTIEN À LA RECHERCHE**
Chaque année, le **CF2R** décerne deux prix universitaires qui récompensent les meilleurs travaux académiques francophones consacrés au renseignement :
 - le « Prix Jeune chercheur » prime un mémoire de mastère,
 - le « Prix universitaire » récompense une thèse de doctorat.
- **PARTICIPATION À DES RÉUNIONS SCIENTIFIQUES ET COLLOQUES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER**
- **ACTIONS DE SENSIBILISATION** à l'intention des parlementaires et des décideurs politiques et économiques.
- **FORMATIONS SPÉCIALISÉES**
Notamment une session internationale « *Management des agences de renseignement et de sécurité (MARS)* ». Unique formation de ce type dans le monde francophone, elle a pour finalité d'apporter à des participants provenant des secteurs public et privé une connaissance approfondie de la finalité et du fonctionnement des services.
- **ASSISTANCE AUX MÉDIAS**
Le **CF2R** met son expertise à la disposition des journalistes, scénaristes, romanciers, éditeurs et traducteurs pour les aider dans leur approche du renseignement (conception de dossiers spéciaux et de documentaires, conseil pour scénarios).
- **MISSIONS D'EXPERTISE DE TERRAIN ET D'ÉVALUATION DES CONFLITS INTERNATIONAUX**
- **MISSIONS DE CONSEIL, D'ÉTUDE ET DE FORMATION** au profit d'entreprises, de clients gouvernementaux, d'institutions internationales ou d'organisations non gouvernementales.

PUBLICATIONS

Les publications du CF2R comprennent :

- **DES ANALYSES SPÉCIALISÉES RÉDIGÉES RÉGULIÈREMENT PAR SES EXPERTS**
 - Rapports de recherche,
 - Notes d'actualité,
 - Notes historiques,
 - Notes de réflexion,
 - Bulletins de renseignement,
 - Notes CyberRens,
 - Tribunes libres,
 - Foreign Analyzes.
- **DES LETTRES SPÉCIALISÉES**
 - *Renseignor*, bulletin hebdomadaire d'écoutes des programmes radiophoniques étrangers en langue française,
 - *CF2R Infos*, lettre mensuelle rendant compte des activités et des publications du CF2R,
 - *IntelNews*, revue de presse quotidienne en français et en anglais sur le renseignement, l'intelligence économique et les cybermenaces.
- **PLUSIEURS COLLECTIONS D'OUVRAGES CONSACRÉS AU RENSEIGNEMENT**
 - « *Poche espionnage* » (Ouest France),
 - « *CF2R* » (Ellipses),
 - « *Culture du renseignement* » (L'Harmattan),
 - « *Arcana Imperii* » (VA Éditions),
 - Divers ouvrages individuels et collectifs.

Depuis sa création, le CF2R a réalisé un travail considérable pour une meilleure connaissance du renseignement en France et dans le monde francophone. Il a publié plus de 110 livres, 30 rapports de recherche, 400 articles, 900 notes d'analyse et 1100 bulletins d'écoute radio.

Le Centre a créé quatre lettres électroniques et a organisé 50 dîners-débats et une douzaine de colloques.

Ses chercheurs ont donné plus de 200 conférences, animé de nombreux séminaires et ont effectué plus de 2 000 interviews dans les médias (TV, radio, presse écrite).

PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

Le CF2R entretient des relations scientifiques régulières avec de nombreux centres de recherche français et étrangers.

En France

- Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT), Paris.
- Institut de veille et d'études des relations internationales et stratégiques (IVERIS), Paris.
- Institut international des hautes études de la cybercriminalité (CyberCrimInstitut), Paris.
- Haut comité français pour la défense civile (HCFDC), Paris.

À l'étranger

- Réseau international francophone de formation policière (FRANCOPOL), Montréal, Canada.
- Belgian Intelligence Studies Centre (BISC), Bruxelles.
- Istituto italiano di studi strategici Niccolo Machiavelli, Rome, Italie.
- Centro Studi Strategici Carlo de Cristoforis, Milan, Italie.
- International Intelligence History Association (IIHA), Hambourg, Allemagne.
- Jerusalem Center for Public Affairs (JCPA), Jerusalem, Israël.
- Observatoire Sahélo-Saharien de Géopolitique et de Stratégie (OSGS), Bamako, Mali.
- Centre d'études et d'éducation politiques au Congo (CEPCO), Kinshasa, Congo.
- Centre d'études et de recherche sur renseignement (CERR), Kinshasa, Congo.
- Centre d'études diplomatiques et stratégiques (CEDS), Dakar, Sénégal.



RAPPORTS DE RECHERCHE

■ RAPPORTS DE RECHERCHE DU CF2R

Les Rapports de recherche (RR) publiés par le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R) sont des travaux de recherche approfondis menés par un ou plusieurs de ses chercheurs, afin d'apporter des éléments d'information nouveaux sur un sujet d'actualité. Ces rapports sont téléchargeables sur notre site www.cf2r.org.

■ TIGRANE YÉGAVIAN

Les diasporas turque et azerbaïdjanaise instruments au service du panturquisme

Rapport de recherche n°27, janvier 2021.

■ MOUNIR ABI

Algérie : les services de renseignement sacrifiés sur l'autel de la politique

Rapport de recherche n°26, février 2020.

■ YOUSSEF CHIEB

Le vocabulaire islamique : mots-clés du langage théologique, religieux et politique de l'islam salafo-wahhabite

Rapport de recherche n°25, août 2019.

■ MOUNIR ABI

Le financement criminel du terrorisme algérien

Rapport de recherche n°24, décembre 2018.

■ LAURENCE-AÏDA AMMOUR

La pénétration wahhabite en Afrique

Rapport de recherche n°23, février 2018.

■ PIERRE CONESA

La crise entre l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Égypte, Bahreïn et le Qatar : un différend plus grave qu'il n'y paraît

Rapport de recherche n°22, novembre 2017.

■ JEAN-MARIE COTTERET

Les fichiers de Police et de renseignement en France

Rapport de recherche n°21, octobre 2017.

■ GÉNÉRAL ALAIN LAMBALLE

Les services de renseignement et de sécurité d'Asie du Sud

Rapport de recherche n°20, juin 2017.

■ ERIC DENÉCÉ, GÉNÉRAL MICHEL MASSON, MICHEL NESTERENKO & JEAN-FRANÇOIS LOEWENTHAL

Quelle contribution de l'arme aérienne aux besoins en renseignements civils et militaires à l'horizon 2035 ?

Rapport de recherche n°19, juin 2016 (confidentiel).

■ Gérald ARBOIT

Quelles armées secrètes de l'OTAN ?

Rapport de recherche n°18, mai 2016.

■ CHLOÉ AEBERHARDT ET ALII

Des femmes dans le renseignement belge : un défi permanent

Rapport de recherche n°17, mars 2016.

■ CHRISTIAN DARGNAT

2015-2016 : années d'inflexion de la stratégie géo-économique chinoise

Rapport de recherche n°16, février 2016.

■ OLIVIER DUJARDIN

Le renseignement technique d'origine électromagnétique appliqué au radar (ELINT)

Rapport de recherche n°15, octobre 2015.

■ OLIVIER GUILMAIN

Le Smart Power au secours de la puissance américaine

Rapport de recherche n°14, mars 2015.

■ LESLIE VARENNE ET ERIC DENÉCÉ

Racket américain et démission d'Etat. Le dessous des cartes du rachat d'ALSTOM par General Electric

Rapport de recherche n°13, décembre 2014.

■ Dr FARHAN ZAHID

Operation Cyclone and its Consequences

Rapport de recherche n°12 (en anglais), août 2014.

■ Dr FARHAN ZAHID AND HAIDER SULTAN

The US Objectives in GWOT and their Effects on AfPak Theater

Rapport de recherche n°11 (en anglais), juillet 2014.

■ Dr FARHAN ZAHID

Islamist Radicalization in South Asia. Origins, Ideologies and Significance of Radical Islamist Violent Non-State Actors

Rapport de recherche n°10 (en anglais), mai 2014.

▪ **GÉRALD ARBOIT**

Le renseignement, dimension manquante de l'histoire contemporaine de la France

Rapport de recherche n°9, mars 2013.

▪ **ERIC DENÉCÉ & GÉRALD ARBOIT**

Les études sur le renseignement en France

Rapport de recherche n°8, novembre 2009.

▪ **NATHALIE CETTINA**

Communication et gestion du risque terroriste

Rapport de recherche n°7, mars 2009.

▪ **PHILIPPE BOTTO**

Noukhaev et le nationalisme tchéchène

Rapport de recherche n°6, septembre 2008.

▪ **ALAIN RODIER**

La menace iranienne

Rapport de recherche n°5, janvier 2007.

▪ **NATHALIE CETTINA**

Spécificités de la gestion organisationnelle de la lutte antiterroriste en Corse

Rapport de recherche n°4, mars 2006.

▪ **GÉNÉRAL ALAIN LAMBALLE**

Terrorism in South Asia

Rapport de recherche n°3 (en anglais), novembre 2005.

▪ **MICHEL NESTERENKO**

Project for a New American Century : la politique des néoconservateurs derrière la guerre contre la terreur

Rapport de recherche n°2, octobre 2005.

▪ **ERIC DENÉCÉ**

Le développement de l'islam fondamentaliste en France : conséquences sécuritaires, économiques et sociales

Rapport de recherche n°1, septembre 2005.

▪ **RAPPORTS DE RECHERCHE CF2R/CIRET-AVT**

Les rapports publiés en partenariat avec le Centre international de recherche et d'étude sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) font suite à des missions d'évaluation de terrain réalisées dans le cadre d'une mission internationale francophone.

▪ **SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC DENÉCÉ**

Syrie : une libanisation fabriquée. Compte rendu de mission d'évaluation auprès des protagonistes de la crise syrienne"

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, janvier 2012 (traduit en anglais et en arabe).

▪ **YVES BONNET**

Iran : l'oublié du printemps

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, décembre 2011.

▪ **SOUS LA DIRECTION D'ÉRIC DENÉCÉ (CF2R) ET D'YVES BONNET (CIRET-AVT)**

Libye : un avenir incertain, compte rendu de mission d'évaluation auprès des belligérants libyens

Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, avril 2011 (traduit en anglais et en italien).



Centre Français de Recherche sur le Renseignement

12-14 Rond-Point des Champs Elysées
75008 Paris – FRANCE
Courriel : info@cf2r.org
Tel. 33 (1) 53 53 15 30

www.cf2r.org



ASAF
ANALYSE STRATEGIQUE
DES ACTES DE VIOLENCE

